

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DE SAINT-DENIS

CONSEIL MUNICIPAL
DEUXIEME SEANCE DE 1987
MERCREDI 06 MAI

L'an mil neuf cent quatre-vingt-sept, le MERCREDI 06 MAI à 17 H, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en DEUXIEME SEANCE dans la salle des délibérations, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Auguste LEGROS, MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-DENIS, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marc GERARD - Camille BOURHIS - Eric BOYER - Aristide PAYET - Maurice CHANE KUNE - Frantz FONTAINE - Jean Marie DUPUIS - Gérard LEFEVRE - MMES Gabrielle FONTAINE - Moline BLARD - MM. Gilbert MANES - Daniel BOX - René Paul VICTORIA - Maxime RIVIERE - Jack AFFEJEE - Jean Denis MAHE - Jean Marc NATIVEL - Mme André PAYET - MM. Raoul HOARAU - Michel VITRY - Jean Marie DE LA HOGUE - Nicolas MOUTOUSSAMY - Fred TANDRYA - Mme Rose Mai TURENNE - MM. Abdoul Hack AFFEJEE - Jean HIN TUNG - François FERRERE - Mme Paule BRUNIQUET - MM. Axel KICHENIN - Alexandre DE BALBINE - André LICHARDY - Gilbert ANNETTE - Jacques HOARAU - Mickael NATIVEL - Jules RAUX - Jean Pierre HOARAU - Gilbert GERARD - Guy Max ZITTE

Etaient représentés :

Mme Florelle LAMANDE par M. R.P VICTORIA
M. Paul PAYET par M. Marc GERARD
M. Issop PATEL par Maurice CHANE KUNE
MME Eliane OLLIVIER par MME André PAYET
Mme Marie Claude DUPUIS par M. Eric BOYER

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1984 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur GERARD Marc a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

NOTA :

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis, le 13.05.1987, et que le nombre de Conseillers présents a été de 38/55 en exercice.



LE MAIRE
Auguste LEGROS